ROQUES Infos

N° 180 / JANVIER 2024

RETOUR EN IMAGES • P. 4
Enfance-jeunesse : actions en cours • P. 9
La Maison pour Tous : les ateliers parents-enfants • P. 12
Temps forts au Moulin • P. 18
Histoire et patrimoine • P. 20
AGENDA • P. 24

SOMMAIRE

4 Roques en images
6 Urbanisme - Environnement
9 Éducation - Jeunesse
12 La Maison pour Tous
13 Affaires sociales
14 Finances
15 Tranquillité - Sûreté
16 Vie des associations
17 Culture et vie associative
18 Culture - Le Moulin
20 À la découverte de notre patrimoine
21 Muretain Agglo
22 Libre expression
23 Infos pratiques
24 Agenda

Cérémonie des vœux du maire
Vendredi 19 à 19h
-Salle des fêtes-

DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

28 SEPTEMBRE
7 DÉCEMBRE

Consultez toutes les délibérations, les ordres du jour et les prochaines dates sur www.mairie-roques.fr

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET SUR INSTAGRAM

Retrouvez les évènements marquants, les informations pratiques et culturelles et les grands RDV !

@VilleDeRoques

LES NOUVEAUX HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

À partir du 2 janvier 2024

Afin de mieux vous servir et d'être plus disponible pour traiter les dossiers d'un grand nombre d'administrés, les horaires d'ouverture au public changent.

À compter du mardi 2 janvier 2024, les accueils physiques et téléphoniques du public à la mairie seront fermés le jeudi matin.

Accueil du public :

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h**
- **Jeudi : 14h - 17h**

LA MAIRIE RECRUTE des saisonniers

Chaque année, la mairie propose des emplois saisonniers. Les jeunes Roquois qui souhaitent obtenir un emploi durant l'été 2024 peuvent postuler en tant que saisonniers (missions de service technique) **avant le 31 mars 2024.**

Période
· Juillet et août

Qui peut candidater ?
En fonction des périodes demandées, les candidatures seront examinées en privilégiant les profils suivants :
· avoir au minimum 18 ans
· ne pas avoir déjà été saisonnier sur la commune.

Comment postuler ?
Envoyez votre lettre de motivation + CV en précisant la période souhaitée :
· par mail (rh@mairie-roques.fr)
· à l'accueil de la mairie
· par voie postale : Monsieur le Maire, Place jean Jaurès, 31120 Roques.

Une réponse sera donnée début mai.

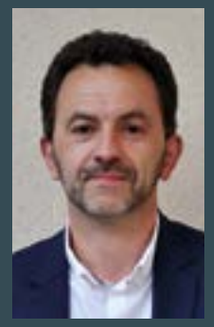

Le mot du Maire

Chères Roquoises,
Chers Roquois,

2024 sera une nouvelle année que nous aborderons avec le même dynamisme et la même détermination pour faire progresser notre commune, même si jusqu'à présent, rien ne nous aura été épargné dans cette volonté de progression : crise sanitaire, crise économique, crise sociale, guerre à nos portes, inflation galopante, monde du travail en forte mutation, et pour amplifier cela, un certain « abandon » de l'Etat sur des prérogatives et compétences qu'il nous « laisse gérer et assumer » à sa place, en omettant de nous allouer les nécessaires moyens qui vont avec...

Malgré cela, force est de constater que de nombreux projets ont aboutis et que de nombreuses actions portent les fruits de la réussite collective... Je vous invite d'ores et déjà, à venir inaugurer notre nouveau groupe scolaire, le samedi 3 février 2024, qui illustrera parfaitement cette réussite au service du collectif...

Je vous avais déjà exprimé à plusieurs reprises, notre volonté de transformer, de mieux organiser et de faire évoluer notre commune pour qu'elle puisse répondre aux enjeux sociaux actuels et à venir. Nous continuerons sur cette voie, encore cette année, avec des propositions d'orientations budgétaires qui seront débattues en Conseil Municipal au mois de mars prochain, et qui permettront d'envisager, avec sérénité, les 2 dernières années de notre mandat ; tout en garantissant les futures possibilités des suivants...

Aujourd'hui encore, notre engagement à votre service et pour notre commune, reste fort et indéfectible. Nous devons continuer à fournir les conditions de réussite de demain, tout en maintenant un cadre de vie acceptable par tous, dès aujourd'hui. C'est bien ce qui a été initié avec l'adoption par le Conseil Municipal de la 5ème révision de notre PLU, garantissant ainsi une maîtrise de notre territoire, malgré une nouvelle fois, un cadre toujours plus restrictif et rigide.

Toute l'équipe municipale, le Conseil Municipal des Jeunes et les agents communaux, se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2024, toujours dans la bienveillance et le respect de tous.

Je forme à votre attention, les meilleurs vœux de réussite, de santé et de bonheur pour cette nouvelle année...

Sylvain Mabire

Du 2 au 7 octobre - Semaine bleue

La semaine bleue est un évènement national pour valoriser la place des aînés dans la vie sociale.
Tout au long de cette semaine le CCAS a organisé des animations dédiées aux seniors ainsi que des moments conviviaux de partage entre les générations. En lien avec différents services communaux (service jeunesse, La Maison pour Tous, Le Moulin), les partenaires locaux et des associations, le programme était riche : ateliers sur le sommeil et Qi Gong, goûter dansant, plateau radio « table ronde », escape Game. D'autres temps forts, multiples et variés ont rythmé cette semaine : séance sport santé avec l'école élémentaire, moment de partage créatif avec les tout-petits, mercredis récréatifs pour les enfants et les grands-parents, soirée jeux intergénérationnelle, marche bleue...

26 octobre - Sortie Maison pour Tous

Pendant les vacances scolaires, la Maison pour Tous a proposé une sortie ludique et éducative au cœur de la montagne Noire à la Maison du bois et du jouet. Le temps d'une journée, petits et grands ont profité de ce site naturel pour visiter la grande bâtisse, pique-niquer et se promener jusqu'à la passerelle. Ce chemin aérien de 140 mètres de long qui traverse les gorges de l'Arnette à 70 mètres de haut ! Tout le monde était ravi de cette journée.

Vacances d'automne - Espace jeunesse

Pléiade d'animations pour les jeunes Roquois pendant les vacances d'automne : thèque (baseball pour enfant), tournoi de billard, rugby flag, tournoi fifa, rencontre futsal, échange sportif, sorties, mais aussi un chantier associatif avec le potager Roquois et frissons garantis avec une soirée Halloween.
L'espace jeunesse, c'est un lieu où l'on apprend à s'épanouir en tant qu'individu et à "vivre ensemble" dans une dynamique collective, sans les parents.

11 novembre - Cérémonie commémorative

Cette cérémonie commémorative s'est déroulée devant la stèle du souvenir des morts de la commune en présence du maire, Sylvain Mabire et de Lucette Guégain, présidente de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Roques, entourés des adjoints, des conseillers municipaux, des porte-drapeaux et des représentants du Conseil Municipal des Jeunes. Après la Messe du souvenir avec la participation du groupe vocal de Roques, un bel hommage a été rendu aux soldats morts pour la France avec la lecture du discours officiel par Mr le Maire. Le dépôt de gerbe au Monument aux morts est venu clore cette cérémonie au son des hymnes par le CRI Axe Sud. La commémoration qui marque cette année le 105e anniversaire de l'Armistice, a été bien suivie par les habitants de Roques, fidèles à ce devoir de mémoire.

25 novembre - Les gestes qui sauvent

Suite à la forte demande des parents pour s'informer des premiers gestes d'urgences, la Maison pour Tous a donc organisé une deuxième session. Les parents très attentifs aux conseils et explications ont également eu un livret sur les gestes d'urgences qui peuvent sauver la vie d'un enfant.

12 décembre - Colis festifs pour nos aînés

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la municipalité de Roques n'oublient pas ses aînés et ont renouvelé une dynamique chère à la commune : la distribution des colis festifs. Ouvert aux convives les plus jeunes, dès "65 printemps", ce temps de partage des élus et des agents municipaux avec les seniors, renforce le lien social. Autour d'une collation gourmande, 749 personnes ont donc bénéficié de cette opération, soit 482 colis remis.

PLU : les nouvelles règles

Sauvegarder le patrimoine naturel et agricole du territoire

- Protéger les réservoirs de biodiversité du territoire et respecter son fonctionnement écologique
- Bien prendre en compte les ressources et les risques naturels
- Préserver le territoire agricole qui participe également au maintien de la biodiversité et du paysage et le valoriser

S'inscrire dans une forte dynamique en cohérence avec les enjeux du territoire

- S'inscrire dans la dynamique démographique de l'aire urbaine
- Redéfinir le village comme le centre du territoire
- Stopper l'artificialisation des secteurs naturels et redéfinir la logique des espaces urbains qui y sont enclavés

Adapter le territoire aux nouvelles mobilités

- Prendre en compte dès à présent les infrastructures de transports structurants qui vont être mises en place
- Définir des centralités secondaires sur l'ensemble du territoire
- Assurer l'accès au numérique et réduire les besoins en mobilité

Consolider l'activité économique

- S'appuyer sur les zones commerciales, porte étendard de l'activité économique
- Conforter l'activité économique en lien avec l'amélioration programmée de la desserte
- Maintenir l'activité industrielle et artisanale

LES NOUVELLE RÈGLES pour construire à Roques sont désormais applicables, aussi bien aux particuliers comme aux professionnels (constructeurs, promoteurs...).

Carte des différentes zones

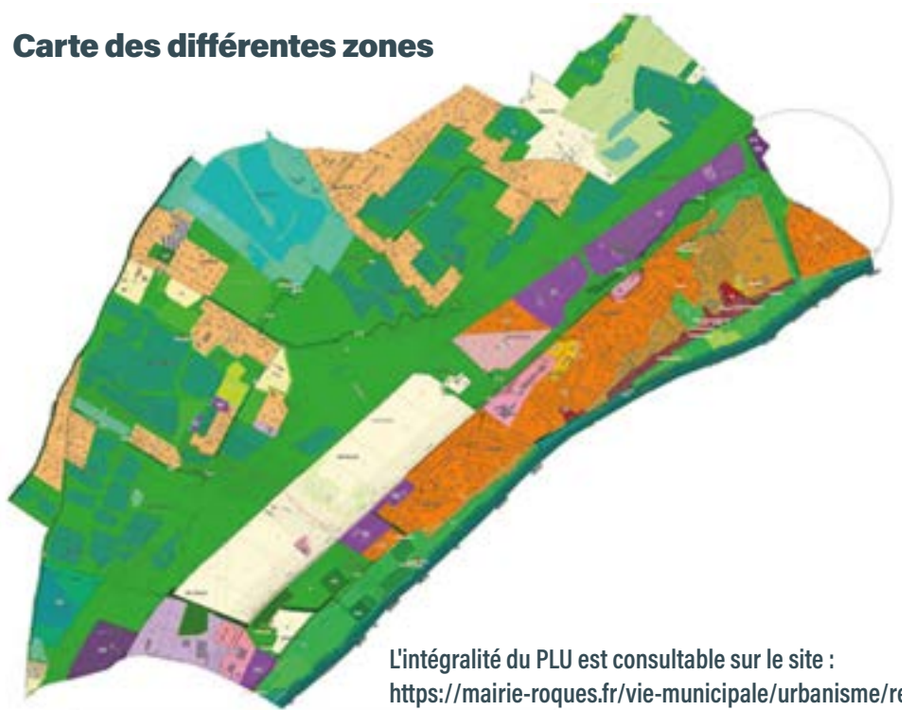

L'intégralité du PLU est consultable sur le site :
https://mairie-roques.fr/vie-municipale/urbanisme/revision-generale-du-plu

L'ambition du PLU : développer un territoire solidaire, attractif et protecteur

La commune de Roques compte 4993 habitants (INSEE 2023). Elle est très attractive pour son cadre de vie, sa proximité de Toulouse, son accueil et donne aux gens l'envie de s'y installer. À l'horizon 2035, il est prévu qu'elle atteigne 7 200 habitants. La population est plutôt jeune, avec un besoin de structures et d'aménagements pour les recevoir dans de bonnes conditions. Pour cela, il est nécessaire d'avoir une gestion raisonnée de l'espace, avec l'idée générale de redéfinir le « village » comme cœur du territoire tout en contraignant fortement le développement sur le secteur de la plaine des lacs.

C'est ainsi que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Roques a été approuvé le jeudi 28 septembre 2023 lors de la réunion du conseil municipal consacrée à ce vaste sujet.

Les orientations supra communales qui s'imposent à la commune :

- Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la région Occitanie donne des directives sur plusieurs thématiques comme par exemple la gestion des espaces, l'habitat, les transports, l'énergie, la biodiversité, l'air, les déchets.
- Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Grande Agglomération Toulousaine, qui comprend plusieurs EPCI, va faire un zoom pour définir l'équilibre entre protection et développement en abordant notamment les thèmes de l'habitat, le développement économique, les déplacements, l'agriculture, les corridors écologiques.
- L'EPCI (l'intercommunalité) du Muretain Agglo va élaborer plusieurs documents pour fixer des règles comme par exemple en matière d'habitat et de logements sociaux (Plan Local de l'Habitat - PLH), la transition énergétique (via son Plan Climat-Air-Energie-Territorial - PCAET) et va porter une attention sur les transports et la sécurité des voies.

Michel MOLINIER

1er adjoint
Aménagement, voiries, urbanisme, mobilité, développement durable

Ce travail est l'aboutissement de 4 ans dans lequel la commission urbanisme, le cabinet Sol et Cité, l'agglo du Muretain, l'ATD et les services municipaux se sont fortement investis pour arriver à cette adoption.

Contenu du PLU :

1) **Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)** fixe les grandes orientations de développement du territoire. C'est l'élément fondateur du PLU.
2) **Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)** permettent de définir l'esprit de l'aménagement d'un secteur.
3) **Le règlement (écrit et graphique)** définit les règles à respecter.

- **Zones Urbanisées (U),** qui comprennent plusieurs sous-zones :
  - Des zones à vocation principale d'habitat : UA, UB, UC
  - Des zones à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif : UE
  - Des zones d'activités de sport et de loisirs liées au golf : Ug
- **Des zones à vocation d'activités économiques (UX),** qui comprennent plusieurs sous-zones (ex : UXa = zone d'activité artisanale / UXc = zone d'activités commerciales)
- **Zones 1AU** : zone d'urbanisation future (= traduction réglementaire de l'OAP du secteur de la Come)
- **Zone 2AU** : zone d'urbanisme future fermée (= traduction réglementaire du secteur de Viloï)
- **Zones agricoles (A)**
- **Zones naturelles (N),** qui comprennent plusieurs sous-zones (ex : Np = protection de captage d'eau du lac des Echars / Npv = activités de production d'énergie photovoltaïque)

Le nouveau groupe scolaire

Le groupe scolaire prévu dans notre programme est entré en fonction pour la rentrée du 4 septembre 2023

137 enfants accueillis

5 classes

Accueil de loisirs & restauration

L'ALAE qui accueille les enfants du lundi au vendredi et la restauration qui offre les repas tous les jours sauf le mercredi sont également en fonctionnement depuis la rentrée. Pour les vacances scolaires et les mercredis après-midi, les enfants sont accueillis à l'ALSH du centre bourg (Ecoles Yvette Raynaud).

La poursuite des travaux va permettre de tout terminer d'ici la fin de l'année ; l'inauguration de ce beau bâtiment aura lieu début février. Ce sera l'occasion pour les Roquois de venir visiter cet établissement innovant à faible consommation. Pour rappel, ce dernier voit sa température régulée grâce à la géothermie et les principaux besoins en électricité sont fournis par les panneaux solaires.

Dès 2024, le groupe scolaire pourra accueillir 350 enfants, ce qui correspond à la capacité prévue lors de la conception du projet et de sa réalisation.

La voie verte a accompagné la construction du bâtiment et permet à de nombreux enfants de prendre le chemin de l'école à vélo dans un cadre bucolique et surtout sécurisé. Les feux tricolores facilitent la traversée en vélo et tous les déplacements jusqu'à l'entrée de l'école.

Sécurisation des abords

Pour faciliter la descente et la montée des enfants du bus scolaire, une aire sécurisée a été aménagée. Concernant les véhicules, des places de stationnement en dépose minute sont prévues.

Il est bon de rappeler que la circulation sur cette route départementale, dite "de Frouzins" (RD42) entre les deux rond points, celui d'Axe Sud et le nouveau de la déchetterie, se fait sur une file dans les 2 sens : **il est ainsi interdit de tourner à gauche.** Pour rejoindre le groupe scolaire, il est nécessaire de faire le tour des rond points. Ce principe a été acté en accord avec le département pour sécuriser la route, les véhicules, les personnes ainsi que les riverains qui y circulent.

L'inauguration officielle du groupe scolaire se déroulera samedi 3 février à 11 h30

Vous informer des actions en cours

Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

Avec Mme Manzoni, directrice de l'éducation et cohésion sociale, nous avons pris contact avec La Maison des Droits des Enfants et des Jeunes, localisée sur Toulouse et ouverte depuis une dizaine d'années. Une équipe pluridisciplinaire (psychologues, médiateurs, juristes...) propose des interventions en milieu scolaire (compétence départementale).

Dans un 1er temps, nous avons souhaité, avec l'accord de Mme la directrice de l'élémentaire de l'école Yvette Raynaud, nous focaliser sur les classes de CM1 et CM2, avant leur entrée au collège.

En matière de harcèlement, la prévention est essentielle, c'est pourquoi des interventions auprès des élèves sont d'ores et déjà prévues et auxquelles Mme Manzoni et moi-même assisteront.

Dans un 2e temps, les professionnels et les familles parfois démunies (repérage des situations problématiques, signalement des cas de harcèlement) seront sensibilisés et informés.

Il faut savoir que près de 20% des 10/15 ans déclarent en avoir été victimes avec des conséquences, telles que le décrochage scolaire, l'absentéisme, repli sur soi, insomnies, troubles alimentaires et que le harcèlement est un délit depuis la loi du 2 mars 2022 et peut donc être sanctionné pénalement.

Il peut s'agir de violences verbales ou psychologiques répétées (insultes, moqueries, propagation de rumeurs), de harcèlement physique (coups, menaces, blessures) et cyber-harcèlement.

Deux numéros d'urgence pour l'écoute et la prise en charge des familles existent sur l'Académie :

- **3020 (harcèlement)**
- **3018 (cyber-harcèlement)**

Nettoyage de la planète

Une nouvelle édition du nettoyage de notre commune a eu lieu le samedi 23 septembre dernier avec le CMJ et des parents toujours sensibilisés à notre environnement et celui de leurs enfants. Nous remercions tous les participants qui se donnent du mal afin que notre cité ne devienne pas une "décharge communale".

Mes remerciements à toute l'équipe de la Mairie, à nos jeunes très engagés du CMJ ainsi qu'à l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour le bien-vivre des Roquois, petits et grands, dans notre commune.

Dominique PERELLO

4ème adjointe
Affaires scolaires, enfance, jeunesse, CMJ

BRÈVE

Force est de constater que pour quelques roquois (minoritaires), certaines informations d'importance semblent ne pas avoir été comprises sur ce sujet.

Une réalité : le manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur tout le territoire devient une problématique nationale. Les élèves reconnus par la MDPH comme ayant un handicap doivent pouvoir bénéficier d'un projet personnel de scolarisation.

Je souhaite rappeler que l'affectation des personnels AESH ne relève pas de la compétence de la municipalité mais dépend UNIQUEMENT des moyens accordés par le Ministère de l'éducation nationale aux établissements.

Malgré cela, pour soutenir les directrices, leurs équipes enseignantes et les parents d'élèves, Mr Mabire, Maire de Roques a adressé plusieurs courriers aux services de l'Éducation Nationale pour alerter sur cette situation et demander des moyens supplémentaires.

Depuis deux ans, nous restons attentifs à ce problème qui dessert les enfants et tous les personnels d'enseignement et d'encadrement.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE : SENSIBILISER ET AGIR

Le 30 novembre, ont débuté des **actions de sensibilisation sur le harcèlement scolaire auprès des CM1 et CM2 de l'école Yvette Raynaud**, fruit d'un partenariat entre la ville et l'Éducation nationale.

Préalablement les élèves avaient réalisé des affiches avec l'équipe enseignante pour illustrer la thématique et mieux comprendre le sujet. Les échanges avec les juristes de la Maison des droits des enfants et des jeunes ont permis de libérer la parole et d'initier la prise de conscience des faits et gestes de chacun. Financées par la ville, d'autres actions sont proposées telles que la mise en place d'un banc de l'amitié dans la cour de récréation ou encore d'une boîte à "mots" dans certaines classes où chacun peut s'exprimer en toute liberté et anonymat.

Prochaine étape : intervention sur le nouveau groupe scolaire dans les semaines à venir ainsi que la formation des acteurs éducatifs.

COLLATION MATINALE

Un petit déjeuner équilibré pour bien commencer la journée

Ce dispositif est proposé par la mairie pour les enfants fréquentant l'ALAE.

20 petits déjeuners hebdomadaires en moyenne sont servis en maternelle sur 30 enfants accueillis.

50 petits déjeuners pour 60 enfants accueillis en élémentaire.

Nous travaillons sur la remontée des besoins du nouveau groupe scolaire, afin de mettre en place le même service.

LE CLAS pour réussir sa scolarité

Mis en place par la mairie et soutenu par la CAF 31, le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) est un temps et un lieu où l'enfant trouve l'appui d'une équipe d'accompagnateurs qui le valorise, l'aide à découvrir ses capacités tout en établissant une relation de confiance avec lui. C'est aussi un soutien pour les familles.

Deux projets majeurs seront travaillés cette année : la lutte contre le harcèlement scolaire et l'éducation par le sport avec PARIS 2024 dans le cadre du label "Terre de jeux" obtenu par le service éducation de la mairie.

16 places sont ouvertes pour les enfants en élémentaire (du CE1 au CM2) et 16 places pour les collégiens (de la 6e à la 3e).

LE CMJ : ENTRE ENGAGEMENT ET CRÉATIVITÉ

Depuis leur élection il y a maintenant un an, les jeunes élus participent activement à la vie municipale. Tous les mois, ils se réunissent en commissions "vie locale et solidarité" et "environnement et communication" au cours desquelles ils échangent sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place.

Au cours de leur première année de mandat, les jeunes élus ont déjà mis en place plusieurs projets solidaires :

- **Une course solidaire au profit d'associations** : projet phare mis en œuvre en 2023 où le défi initial de 250 km fut largement dépassé avec 470 km parcouru. 120 participants ont répondu à l'appel et 500€ de dons ont été récoltés pour "Hôpital Sourire" et "1 enfant par la main".
- **Deux ateliers autour du LEGO SERIOUS PLAY** ont permis de développer les échanges entre les jeunes élus sur la thématique de la solidarité.
- **Trois matinées éco citoyennes** consacrées au ramassage des déchets dans la commune.

Outre les décisions qu'ils prennent en conseil, les jeunes conseillères et conseillers participent également aux événements citoyens de la commune dont les cérémonies commémoratives, les inaugurations, les manifestations officielles.

PROJETS 2024 :

- Mise en place d'un jeu nature au sein de la ville.
- 2e édition de la course solidaire.
- Organisation d'une course des écoliers avec les 2 groupes scolaires.

SEMAINE OLYMPIQUE : DU 2 AU 5 AVRIL

Pour la 2e année consécutive, le service jeunesse de la direction de l'éducation organise la Semaine olympique en partenariat avec les écoles de Roques dans le cadre du label "Terres de jeux 2024".

L'objectif : renforcer et promouvoir la pratique sportive sur le territoire mais aussi faire découvrir de nouvelles pratiques sportives aux enfants et aux jeunes.

Au programme : conférence d'échanges avec des sportifs de haut niveau, ateliers d'initiation à la pratique du handisport et, en cette année de Jeux Olympiques, découverte des sports olympiques.

SÉJOUR SKI

Du 12 au 16 février, l'Espace jeunesse organise un séjour ski à Espot dans les Pyrénées. Souvent première expérience de la vie en communauté et de l'autonomie, c'est aussi l'occasion de découvrir un nouvel environnement et de pratiquer le ski.

Inscriptions jusqu'au 12 janvier.

Contact : espace-jeunesse @mairie-roques.fr

LA MAISON POUR TOUS

ZOOM SUR... les ateliers parents-enfants

Les ateliers parents enfants proposent aux enfants et aux parents une activité manuelle à réaliser ensemble lors d'un atelier collectif. La pause récréative est proposée tous les mercredis matin (planning disponible à l'accueil de la mairie et du Moulin et sur le site mairie-roques.fr).

Les familles y participent pour :

- Se divertir et prendre du plaisir
- Partager un moment avec son enfant
- Découvrir des activités manuelles et participer à des ateliers collectifs
- Créer des liens entre enfants et entre adultes
- Echanger et discuter

"Les ateliers que je propose sont tous adaptés à l'âge de l'enfant. Il arrive parfois que je module la thématique en fonction du nombre de personnes et l'âge des enfants. Je m'adapte également au groupe qui peut aussi proposer des activités et éventuellement laisser ma place pour une personne qui a envie de présenter un projet." Cécile Martin

QUELQUES ACTIVITÉS DÉJÀ PROPOSÉES :

- Des ateliers manipulation
- Des ateliers créations
- Des ateliers cuisine
- Des ateliers libres

L'espace de jeux est mis à disposition des tout petits et grands, en libre accès les mercredis matin.

La Maison pour Tous c'est aussi d'autres animations parents enfants (baby gym, éveil musical...) des ateliers adultes (informatique et créatif), ainsi que des moments pour tous (après-midi jeux de société, sorties...).

NOUVEAU !

Ateliers mosaïque

Aurélie, artiste plasticienne mosaïste, propose des ateliers pour les adultes et les séniors.

Au Moulin un samedi matin par mois de 9h30 à 11h30

- **13 janvier & 24 février**

▸*Sur inscription.*

▸*Places limitées à 10 personnes.*

Sortie à la neige

Plateau de Beille

La Maison pour Tous s'associe au service social et au service jeunesse pour proposer une sortie en commun pour tous les âges

- **Samedi 27 janvier**

▸*Sur inscription. Places limitées.*

Rejoignez-moi au Moulin, je vous accueillerai avec plaisir

Mardi et jeudi : de 15h à 17h30
Mercredi : de 14h à 16h30

Cécile Martin
06 08 85 82 16
maisonpourtous @mairie-roques.fr
www.mairie-roques.fr
Accueil : Tiers-lieu Culturel, Le Moulin - 14 av. de la Gare Roques

PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES

Lorsqu'on est un peu âgé et isolé, de santé fragile ou encore handicapé, on peut se sentir inquiet et démuni en cas d'événements exceptionnels : épidémies, grand froid, fortes intempéries, mais aussi les canicules.

Dans le cadre de ses actions de prévention, le CCAS de Roques a mis en place le registre nominatif des personnes dites "vulnérables". Ce registre permet au CCAS d'intervenir et d'accompagner les personnes inscrites en assurant une veille sociale.

Comment faire la demande

- par téléphone 05.61.72.83.15
- par courrier à la Mairie, Place Jean Jaurès
- par mail : social@mairie-roques.fr

"Seniors en vacances"

Organisé par le CCAS dans le cadre de sa politique de renforcement du lien social, ce séjour de cinq jours avec accompagnateurs est l'occasion de rompre le quotidien et faire découvrir d'autres régions dans une ambiance chaleureuse. Ce dispositif, partenariat avec l'ANCV, s'adresse aux Roquois de plus de 65 ans.

Si vous aussi, vous souhaitez participer au prochain voyage de 5 jours organisé en juin 2024, inscrivez-vous à la réunion d'information **jeudi 8 février**.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Sarah vous accompagne individuellement et de façon ponctuelle pour vos démarches administratives sur Internet.

Tous les vendredis de 9h à 12h sur RDV.

Ateliers seniors

Des activités sont régulièrement organisées : qi gong, sophrologie, cuisine, ateliers avec l'espace jeunesse mais aussi des sorties... N'hésitez pas à contacter le CCAS pour vous informer ou vous inscrire.

Christiane HUCHON

2ème adjointe Affaires sociales et familiales - CCAS

NAVETTE MUNICIPALE

Une navette est mise à la disposition des Roquois de 65 et plus, et ou, en situation de handicap, n'ayant pas d'autres moyens de transports ou rencontrant des difficultés pour se déplacer.

Destinations proposées :

- **Mardi matin** : Marché de Muret
- **Jeudi matin** : CC E.Leclerc
- **Mardi & vendredi après-midi :** Club Bon Accueil en fonction des demandes

> Abonnement annuel : 18€ (personne seule) / 22€ (couple).

CONTACT

Service social : 05.61.72.83.15
social@mairie-roques.fr

Privilégier la prise de rendez-vous

- Lundi & jeudi : 14h à 17h
- Mardi & mercredi : 9h à 12h / 14h à 17h
- Vendredi : 9h à 12h / 14 à 16h
- Lundi & jeudi matin : fermé

Bilan financier

L'année 2023 a été exceptionnelle quant aux projets. Le montant des investissements réalisés est de 10M€ :

- 7 M€ pour le nouveau Groupe Scolaire avec la 1ère rentrée scolaire 2023.
- 1,5 M€ de travaux de voirie, dont les principaux :
  - Route de Frouzins : rond-point de la plaine des Lacs (déchetterie), plateforme d'entrée et traversée du Groupe Scolaire, réfection des trottoirs
  - Vincent Auriol : pistes cyclable et piétonnier, trottoirs et places parking véhicules. Réfection de la route par le Département
  - Piste cyclable le long de la route de Frouzins prise en charge par le schéma directeur cyclable de l'Agglo-Muretain
- 0,2 M€ de travaux d'enfouissement de réseaux électriques et télécom routes de Frouzins et Villeneuve
- 0,3 M€ de travaux de bâtiments et urbanisme
- 0,7 M€ de matériel et équipement pour les services : informatique, écoles, service technique et urbanisme, centre culturel et autres
- À cela s'ajoutent environ 0,3 M€ de remboursement de capital d'emprunts

Les dépenses de fonctionnement sont inférieures à la somme budgétée d'environ 300 k€. Les recettes de fonctionnement sont supérieures au budget prévu d'environ 400 k€. Le bilan financier définitif sera présenté à l'occasion du vote du compte administratif en avril 2024.

Les recettes d'investissement ont été à la hauteur des besoins :

- 4 M€ d'emprunts validés en Conseil Municipal du 20 avril et reçus fin mai 2023
- 2 M€ sur 20 ans et 2 M€ sur 3 ans à rembourser en 2025 avec le produit des subventions du nouveau groupe scolaire
- 1,4 M€ de la contribution de Villeneuve-Tolosane pour l'école Canta Lauseta
- 0,9 M€ de remboursement de TVA et du produit des taxes d'aménagement (nouvelles constructions d'habitations)
- 2,5 M€ de fonds propres de Fonctionnement transférés au budget Investissement
- 0,3 M€ de subventions diverses incluent le groupe scolaire (les subventions principales seront versées en 2024 / 2025).

Les dépenses de fonctionnement sont inférieures à la somme budgétée (5 M€) d'environ 300 k€.

Les recettes de Fonctionnement sont supérieures au budget prévu (5,6 M€) d'environ 400 k€, essentiellement une recette exceptionnelle de taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles et de droits de mutation (actes notariés d'achat/vente immobilier).

Michel HAMMEN

3ème adjoint Finances et Budget

Prospective 2024-2026

Pour les prochaines années le niveau d'investissement doit permettre :

- de finaliser ceux liés au groupe scolaire,
- terminer les travaux de voirie, notamment route de Villeneuve,
- prévoir les capacités pour les projets non priorisés en 2023 et des projets nouveaux.

Le niveau d'épargne de fonctionnement doit être sécurisé en tenant compte du contexte économique/géopolitique et du Projet de la loi de Finances pour 2024 : inflation 2024 à 2,6 %, croissance 1,4% ; sortie des mesures temporaires liées aux hausses de l'énergie ; objectif de dépenses inférieures de 0,5% à l'inflation.

Préparation du budget 2024

Débutée fin 2023, l'ensemble des éléments seront consolidés fin février 2024. Le Débat d'Orientation Budgétaire fin mars et le vote du Budget 2024 début avril. Cette préparation sera faite avec le responsable finances arrivé en août 2023.

Le contexte économique nous demandera de garder une prudence et vigilance particulière pour le budget 2024 avec des prises de décisions pour l'ajuster au mieux en fonction des évolutions et de sécuriser le budget des années 2025/26.

Objectifs : sécurité et lutte contre les incivilités

Jean-Claude CASAGRANDE

5ème adjoint Tranquillité, sûreté, médiation et relations de proximité

Sécurité des écoles

La rentrée de notre nouveau groupe scolaire s'est très bien déroulée, les parents et enfants ont pris rapidement leur marque tant d'un point de vue fonctionnel que sécuritaire. La fluidité se fait naturellement sans embouteillage quelconque. La police municipale ou un élu veillent et assurent la sécurité de l'établissement lors de l'entrée et la sortie des élèves ainsi que pour l'école Yvette Raynaud.

Police municipale

La police municipale de Roques à vu le départ d'un de ses policiers, Kevin Lallemand, qui a demandé sa mutation sur la ville de Léguevin. Nous le remercions pour le travail accompli et une bonne continuation dans sa nouvelle commune. Nous recherchons activement un nouvel agent correspondant au fonctionnement de notre petite ville. Il prendra ses fonctions début de l'année.

Incivilités

Au moment ou j'écris ces mots, la commune a subi 5 dépôts sauvages allant du végétal, aux pneumatiques, au dépôt en zone boisée d'un semi remorque de déchets, d'une carrosserie. Ce n'est plus possible et tolérable ! Ces incivilités mobilisent plusieurs de nos agents pour effectuer leur ramassage qui durent parfois la journée. Toutes ces heures perdues chaque semaine le sont en moins à l'entretien de notre ville. Un de ces auteurs a été identifié avec des éléments matériels concordants que nous avons retrouvés sur place. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Portet. L'enquête est en cours.

Lutter contre les dépôts sauvages

Le code l'environnement prévoit une procédure qui peut être engagée par le maire, autorité administrative titulaire du pouvoir de police compétente, lorsque des déchets font l'objet de dépôts sauvages.

Après constatation des infractions par procès-verbal, la personne physique ou morale à l'origine de l'infraction est recherchée. Elle est susceptible d'encourir le paiement d'**une amende au plus égale à 15 000€** et la mise en demeure d'effectuer les opérations nécessaires au respect de la réglementation dans un délai déterminé.

Les dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Les déchets jetés dans la nature, quels qu'ils soient, présentent un danger pour les humains et la faune, des risques d'incendie, de blessure, d'intoxication... sans parler des nuisances visuelles.

VIE DES ASSOCIATIONS

L'ATELIER "PINCEAU ROQUOIS"

Cette association à but non lucratif, de cours de dessin et peinture toutes techniques (aquarelle, acrylique, huile..) fait peau neuve en cette rentrée 2023-2024 :

- Nouveau bureau présidé par Eliane Reuillon.
- Nouveau professeur : Isabelle Haas, primée aux Beaux-Arts de Toulouse.
- Nouveau lieu pour les cours : salle Aigue-Marine à Roques.

Les cours continuent à assurer le lien transgénérationnel en accueillant les enfants et les adolescents le mercredi après-midi, et les adultes le vendredi après-midi et le samedi matin.

Si vous vous sentez une âme d'artiste, débutant ou confirmé, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

CONTACT :
pinceauroquois31@gmail.com
http://pinceauroquois.blogspot.com

COMITÉ DES FÊTES

Suite à l'élection du bureau, totalement renouvelé le 20 septembre 2023, le Comité des Fêtes de Roques est de nouveau actif. Ce bureau est composé de Sylvie et Jean-François, respectivement Présidente et Vice-Président, Chantal et Corinne, Trésorière et Vice-Trésorière, Sylvie et Marcelle, Secrétaire et secrétaire adjointe. À ce jour, trois membres actifs très assidus complètent le comité : Frédéric, Isabelle et Émilie.

Le premier évènement organisé et géré avec succès, a été la transmission en direct sur écran géant de la finale de la Coupe du Monde de rugby, le 28 octobre dernier.

Les prochains gros événements sont programmés au calendrier 2024 à partir de début juin. Entre temps, il y aura quelques événements "surprise" sur lesquels nous communiquerons.

L'implication et la bonne humeur président à la table de nos réunions et de nos actions, et toute l'équipe vous invite à se joindre à elle pour que notre commune retrouve son esprit de fête, de partage et de convivialité.

CONTACT :
comitefetesroques31@gmail.com

ENTRE MÊLÉE RUGBY & SANTÉ

Pour qui ?

Cette initiative novatrice du club de Deux Rives Rugby offre une opportunité unique pour les personnes en situation de fragilité, qu'elles soient confrontées à des problèmes de surpoids, d'hypertension, de limitations fonctionnelles ou qu'elles luttent contre des pathologies...

Cette pratique peut être prescrite dans le cadre du « sport sur ordonnance » grâce à la loi de modernisation de 2016 qui permet à un médecin de prescrire une thérapeutique non médicamenteuse : l'activité physique. Cette nouvelle vision du rugby s'adresse à toutes et à tous, quel que soit votre état de santé actuel.

Les vertus ?

La pratique régulière de cette discipline permet de maintenir une activité physique essentielle à une bonne santé, tout en respectant les capacités individuelles. Le rugby offre une dimension collective pour que chaque joueur trouve sa place au sein de l'équipe.

Que vous soyez novice ou expérimenté, vous êtes invité à venir essayer cette expérience. Rendez-vous tous les mardis de 14h à 15h sur le terrain de rugby de Roquettes et les jeudis de 19h30 à 20h30 sur les terrains de rugby de Roques.

CONTACT : 06 20 83 07 17
roquesquinze@gmail.com

Roques, toujours dynamique, créative et bienveillante

Sylvie TOURNE
6ème adjointe
Vie associative
- Moulin

L'année 2023 vient de s'achever, et déjà trois ans que notre équipe municipale vous accompagne au quotidien dans la vie de notre belle commune. Malgré une vie sociale mise à mal avec la crise Covid, les acteurs associatifs et culturels n'ont pas baissé les bras et n'ont de cesse de mettre toute leur énergie au service des Roquoises et des Roquois.

Commençant enfin à retrouver un second souffle, les associations voient même leurs activités s'élargir avec l'arrivée d'une équipe féminine de Futsal et d'un Comité des fêtes dynamique et inspiré.

Côté animations locales, les amateurs de rugby ont pu assister (malgré les températures peu avenantes de novembre) à la finale de la Coupe du monde sur écran géant, la première édition de la manifestation « Roques&Mob » a fédéré petits et grands autour des désormais mythiques deux- roues au mois de juin, et le festival annuel Bien-vivre a accueilli plus de 500 visiteurs début juillet.

2024 ne sera pas en reste, car en sus de ces deux grandes animations locales annuelles, le nouveau Comité des fêtes a concocté un agenda qui vous sera dévoilé très prochainement.

Côté sports, nous pouvons adresser toutes nos félicitations au jeune Tony de l'HBC, sélectionné cet été en équipe de France Hand Fauteuil, ainsi qu'à Amar, septième dan en Karaté contact, pour sa médaille de bronze de « La jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ». Le club de rugby 2 Rives a lancé à la rentrée 2023 une section Rugby santé, tandis que le Football Association Roques encourage les adeptes féminines du ballon rond à rejoindre leur club. Couronnant son activité sportive, la commune s'est vue attribuer le label national **« Terre de Jeux 2024 »**.

De son côté, la politique culturelle menée depuis 2020 et l'implication et le professionnalisme de l'équipe du Moulin ont permis d'obtenir le label national **« Territoire de culture »**, belle reconnaissance pour notre tiers-lieu culturel le Moulin, qui a fêté ses 20 ans au mois de décembre.

Déjà riche du label départemental **« Comme à la Maison »**, il continue de proposer à tous les publics une programmation alléchante et éclectique : spectacles vivants, concerts, cinéma, expositions, ateliers découverte, ainsi qu'un choix large et pertinent de livres, revues, CD ou DVD. N'oubliez pas de vous procurer les plaquettes de la nouvelle saison culturelle, disponibles à son accueil et à celui de la mairie.

Le groupe Patrimoine a repris également du service après la superbe exposition de photographies « Roques hier et aujourd'hui » réalisée à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Les personnes désireuses de participer à la protection et à la mise en avant de notre patrimoine peuvent assister aux réunions qui ont lieu tous les premiers jeudis du mois au Moulin.

À mi-mandat, fidèle à la politique associative et culturelle que nous avons mise en place à notre arrivée, je garde intacte ma volonté à encourager la cohésion et le dynamisme de tous nos partenaires de la vie locale, et à soutenir tous les projets allant dans le sens d'un territoire dynamique et créatif, du bien-vivre et de la bienveillance, de l'écoute et du respect. C'est dans cet esprit que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

le moulin de Roques

Horaires

Mardi & jeudi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-13h / 14h-18h30
Vendredi : 10h-13h / 15h-18h30
Samedi : 10h-13h / 14h-18h

Infos et réservation

07.64.36.59.61
accueil-culture@mairie-roques.fr

SUIVEZ-NOUS
@lemoulinderoques

//Temps forts//

Facile à lire

Facile À Lire est la nouvelle offre de lecture proposée par la médiathèque du Moulin.

Cette démarche, que l'on retrouve également à l'échelle nationale vise à proposer des livres avec des histoires courtes et une écriture accessible au plus grand nombre. Tout le monde peut s'y retrouver : que vous soyez une personne qui n'a pas lu depuis longtemps ou que vous désirez faire une petite lecture d'après-midi vous ne serez pas déçu ! Ce fonds se trouve au rez-de-chaussée de la médiathèque, près de l'espace cuisine.

Au second étage, la médiathèque du Moulin a également mis en place un fonds "DYS", ce sont des livres à la lecture facilitée et conçus pour les enfants en cours d'apprentissage.

Ce projet a été soutenu par le CNL (Centre National du Livre) et co-construit avec l'association Secours Catholique. Un groupe de l'association vient une fois par mois pour profiter de l'offre et participer à des activités de médiation (rencontres avec des acteurs de la chaîne du Livre). Trois thématiques seront abordées tout au long de l'année : ''Contes et Voyages'', ''Poésie et Gourmandises'' ainsi que ''Danse & Rêves''.

facile à lire

CNL Centre National du Livre

La culture à tous et pour tous !

La nouvelle saison est lancée

Pour les Roquois, rendez-vous est donné.

Au programme : des spectacles, du théâtre, de la musique, de la danse, des expositions et des temps forts dédiés aux enfants... Sans oublier les rendez-vous créatifs et ludiques tels quel les samedis découverte, conté et ciné.

Le Moulin n'attend que vous !

// 20 ans du Moulin //

L'année 2023 s'est terminée avec l'anniversaire du Tiers-lieu culturel, Le Moulin.

20 ans que votre lieu allie culture, partage et convivialité, qualités propices à de nombreuses rencontres et de découvertes.

Concoctée par l'équipe du Moulin, cette journée du samedi 16 décembre fût riche en surprises, en activités, et en propositions culturelles : apéro concert, samedi conté, ateliers, spectacle vivant, jeux, lectures, moments partagés...

L'équipe municipale a également eu le plaisir d'inaugurer la plaque du Label **"Comme à la Maison"** attribué par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en présence de Thierry Suaud. Une fierté pour la commune de pouvoir identifier le Moulin comme un troisième lieu de vie aux multiples possibilités.

Elle a également profité de ce moment pour annoncer l'obtention du Label national **"Territoire de Culture"** pour la ville de Roques.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes lors de cette journée.

Retour en images de cette journée d'anniversaire !

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE

Les journées Européennes du Patrimoine 2023 ont été une réussite !

Le Groupe Patrimoine de la commune (constitué de bénévoles roquois) a travaillé d'arrache pieds dans la mise en œuvre de cette exposition. Photographies anciennes, mises en comparaison avec des photographies contemporaines de la ville, reconstitution d'un espace "cheminée" avec des objets d'époque.

Ce projet est une initiative collective du groupe qui a souhaité mettre en avant l'évolution et les grands changements qu'a connu Roques au cours des deux derniers siècles. Les objets exposés appartiennent aux différents membres du groupe, dont certains vivent sur Roques depuis des générations !

De nombreuses activités de médiation ont été animées par les membres du groupe : visites guidées auprès des classes des écoles primaires de la ville ainsi que d'un Institut Médico-éducatif (IME) et toute la journée du 16 septembre auprès des habitants lors des Journées Européennes du Patrimoine.

La médiatrice culturelle du Moulin a également fait un atelier avec les enfants sur la cuisine au temps de nos grands-parents. L'occasion pour les tout-petits d'apprendre les recettes de leurs aïeux !

La ville de Roques remercie chaleureusement l'ensemble du groupe Patrimoine pour son implication et son enthousiasme tout au long de ce projet.

MOBILITÉ : LES GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE

LEX, un nouveau type de ligne de bus : une ligne Express.

Le projet reliera Muret au terminus de la ligne A du métro à Basso-Cambo. La ligne suivra l'ancienne nationale 117 depuis le centre-ville de Muret, puis traversera la zone commerciale de Roques, celle de Portet-sur-Garonne, puis la zone d'activité de Larrieu. Un trajet de 17 km estimé à 35 minutes en heure de pointe permettant de relier Toulouse à sa banlieue plus facilement.

Le Réseau Express Vélo (REV) un réseau cyclable à « haut niveau de service » qui allie sécurité et confort.

Le REV 6 desservira les villes de Muret, Roques, Portet-sur-Garonne et Toulouse en longeant la RD120 et la RD817. À noter que le le REV 14-Frouzins/Seysses est également présent dans le sud-ouest toulousain.

Entre Muret et l'entrée de Portet-sur-Garonne, le tracé sera implanté le long de la RD 817. Sur la section de Portet-sur-Garonne, les travaux d'aménagement du REV seront réalisés dans le cadre du projet de requalification de la route d'Espagne.

3 GRANDS PROJETS SUR UN MÊME PÉRIMÈTRE

Les Maîtres d'Ouvrages

- LEX 117 porté par le Muretain Agglo pour le compte de Tisséo collectivité et la ville de Muret. **Début des travaux janvier 2024**
- REV n°6 jusqu'à l'entrée de Portet-sur-Garonne puis réalisé dans le cadre de la requalification de la route d'Espagne
- Requalification de la route d'Espagne (RD 120) à Portet-sur-Garonne porté par le **Muretain Agglo** pour le compte de Tisséo collectivité, du Conseil départemental 31 et de la ville de Portet-sur-Garonne

egis

CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Gouvernance du projet REV 6 :

- Changement de gouvernance en septembre 2023
- Projet porté par le Muretain Agglo pour le compte du CD31 - Délégation de maîtrise d'ouvrage (MOA)
- Livraison du projet pour fin 2025

egis

GROUPE MAJORITAIRE - ROQUES AVENIR

Ce mois-ci nous vous proposons une petite rétrospective des actions et projets de notre programme, qui sont déjà réalisées, sur notre territoire en moins de 4 ans. Malgré des contextes difficiles (crise sanitaire avec la COVID-19 puis les problèmes géopolitiques guerre en Ukraine, entraînant une augmentation du coût de l'énergie), la municipalité a œuvré pour respecter son programme de campagne malgré tout, avec des investissements à la hauteur des attentes des Roquois. Dans les services de proximité réalisés nous avons :

· Le nouveau groupe scolaire ouvert en 14 mois (les travaux se terminent en fin d'année. Vous pourrez venir le découvrir début Février lors de son inauguration).

· La refonte de l'organisation des services de la mairie, afin de répondre au mieux aux besoins des Roquois (nouveaux locaux, modernisation des outils informatiques...etc).

· La création de la MAISON POUR TOUS afin de proposer un nouveau service public de proximité dans le but de créer des échanges, du lien, un espace de convivialité et une émulation entre toutes les générations.

· Le remplacement de matériel devenu obsolète au niveau des services techniques et adapter aux besoins et utilisations d'aujourd'hui.

· La modernisation des éclairages publics avec la mise en place de LEDS sur les candélabres, de la salle de sports et de l'école Yvette Raynaud dans le but de respecter la planète mais aussi de limiter l'augmentation du coût de l'énergie.

· Et pour terminer le distributeur de billets mis en place il y a moins d'un an et qui dépasse de très loin les prévisions de la société partenaire et celles de la municipalité (un million sept cents mille euros de transactions en près de 10 mois).

Plus que jamais le Maire, le conseil municipal et les agents de la mairie travaillent au quotidien afin de vous satisfaire et ce malgré des difficultés budgétaires, sanitaires et humaines dans le but de dynamiser notre commune et notre territoire.

GROUPE MINORITAIRE - ROQUES AVEC VOUS

Force est de constater que la municipalité a oublié de préciser clairement dans la page 13 du dernier Roques Information que la centrale photovoltaïque portée par TotalEnergie se trouve sur un terrain privé. La municipalité actuelle n'en est donc pas à l'origine, le projet ayant débuté en 2016 et le permis de construire accordé en 2019 par la municipalité précédente. Un autre projet privé est en cours depuis 2 ans et se heurte à la lenteur administrative, contraire à l'urgence climatique !!!

Pour nos écoles, aucun soutien n'est apporté par la municipalité aux élèves en situation de handicap et à leur enseignant en soutenant leur demande d'AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap), pas de recrutement par anticipation pour pourvoir au départ à la retraite ce qui met en difficulté tout un service communal et nuit à l'hygiène et à la sécurité des enfants dans le centre de loisirs...

Le Muretain Agglo a voté une motion le 26 septembre 2023 pour le projet Service Express Régional Métropolitain, qui vise à créer un véritable RER et qui est une opportunité exceptionnelle de développement de l'offre ferroviaire, avec une part de financement de l'Etat. La commune de Muret s'est positionnée pour agrandir et créer la gare Niel, et Portet sur Garonne pour créer une gare supplémentaire proche de l'oncopôle. Notre municipalité a supprimé sur son nouveau PLU l'emplacement prévu pour une future gare ou simple halte RER. Les roquois mettrons toujours autant de temps pour aller jusqu'à Toulouse en regardant passer les trains !!!

Date limite d'envoi de l'article à la mairie : 15 novembre 2023 Parution : janvier 2024

Notre page facebook https://www.facebook.com/roquesavecvous2020/

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu en France le dimanche 9 juin 2024. **La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le 3 mai 2024.**

- **Inscription** : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- **Pour vérifier votre inscription** : déposer votre demande en mairie ou en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

À son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit, chaque jeune français doit se faire recenser.

Le recensement est obligatoire :

- **Jusqu'à 18 ans** : pour s'inscrire à tout examen (BEP, bac, concours)
- **Après 18 ans** : le certificat de la journée de défense et de citoyenneté (JDC) est demandé pour passer le permis de conduire.

Démarches

Se rendre à la mairie, muni de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

État civil

Bienvenue à tous les petits Roquois et à leurs parents

PIERRE-LOUIS DA COSTA Tahïs ● AOUDIA Seyf-Eddine ● SAUTIER Margaux BEYNE Marin ● XAVIER Ayden ● DOSSEH Atiya ● SAYAH Sihem ● PATY Inès ● HERMANTIER Keyla ● ZGHIDI Nayla ● DUPLESSIS Loïs ● BÉNA Manon ● WROBLEWSKI Aismée ● GODART Eileen ● BILLOUX Léandro ● MALHONDA Emma ● TORREGROSA Ézio

Meilleurs vœux de bonheur aux mariés et pacsés

BUTET Karine & PIERQUIN Françis ● ASTOR Florence & VAN DŸK Patrice ● NAVARRO Patricia & BIREE Patrice ● SINIGAGLIA Gina & KAMIONKA Laurent ● EL GHAR Sabrina & CHEIKHAOUI Miloud ● GONCALVES-SERRENHO Hugo & GALTIE Ophélie ● CORATO Céline & PINEL Sandy ● ESTIENNE Camille & BOURGET Vinvent ● BOHBOT Jérémy & BROUQUIERES Marion ● LE GUET Manon & ARNAUDET Charles ● ALEXANDRE Morgane & MAGNIER Alexandre ● MORISSET Marion & DARGOUGE Anatole GICQUEL ● Mickael & LLORET Cassandra ● MARTIN Elodie & FILIOL Thibault ● BIROT Stephanie & ESTEVENON Benoit ● BELLANTONIO Lisa & GUIGGIA Jérèmy

Sincères condoléances aux familles et aux proches

BONNET Anne ● BENSALAH Ghenoudja ● ALAUZEN Anne-Marie ● SAVARIEAU Pierre ● VITE Simonne ● HURLÉ Monique ● PROMÉ Pierre ● BARRET Alain ● BEURTHERET Christian ● CARMONA Remi

NUMÉROS UTILES

Accueil Mairie
Place Jean Jaurès - 31120 ROQUES
Tél : 05.61.72.83.00
Fax : 05.61.72.57.52
Email : accueil@mairie-roques.fr
→ Accueil du public
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 14 - 17h

Service social / Logement / Inscription scolaire : 05 61 72 83 15

>**Service social :**
· Lundi et jeudi 14h - 17h
· Mardi et mercredi : 9h -12 / 14h - 17h
· Vendredi 9h -12 / 14h - 16h
· Fermé le lundi et le jeudi matin

Service urbanisme : 05 61 72 83 02
Ouverture au public :
· Lundi : 14h - 17h
· Du mardi au jeudi : de 9h - 12h / 14h - 17h
· Vendredi : 9h -12h
Permanence sur rendez-vous :
Mardi : de 14h à 17h

Services techniques : 05 62 87 22 97

Tiers-lieu Culturel, le Moulin : 07 64 36 59 61

Agence Postale communale
05 34 51 55 24
· Lundi & dimanche : fermé
· Mardi : 9h-12h / 15h-17h30
· Mercredi : 9h-12h
· Jeudi & vendredi : 9h-12h / 15h-17h30
· Samedi : 9h-12h

Police municipale : 05 61 72 83 04

Gendarmerie Portet : 05 62 20 70 40

Muretain Agglo : 05 34 46 30 30

Déchetterie : 05 34 46 30 50

SIVOM SAGe (eau assainissement) 05 62 20 89 50

Urgence vétérinaire : 3115

Pharmacies de garde : 3237

www.mairie-roques.fr

AGENDA

Janvier

9/01 au 27/02
Chocolat, enjeux d'une gourmandise
Exposition

Vendredi 12 / 19h
" Nicole ni soumise"
Sortie de résidence / Théâtre
Tout public dès 8 ans

Cérémonie des vœux du maire
Vendredi 19 janvier à 19h
-Salle des fêtes-

Samedi 20
Nuits de la Lecture

- 11h / **Samedi Conté**
- 14h30 / **Tournoi Just Dance**
  Samedi découverte
- 16h30 / **Choco Boom**
  Goûter Boom
- 17h30 / **Histoire d'un escargot**
  Fable gastéropodique & musicale
  Clak Compagnie d'après Luis Sépulveda
  Familial dès 6 ans
- 18h30 / **After quiches**
  Apéro Boom

Jeudi 25 / 19h
Apéro-concert
Kevin Denard Hindi Blues

Vendredi 26 & Samedi 27 / 20h30
Comme si
Théâtre - *Association Comme si*

Samedi 27
Sortie à la neige (Plateau de Beille)
Organisée par la Maison pour Tous

Dimanche 28
Vide grenier
Association ASSMAT - Salle des fêtes

Mercredi 31 / 14h30
Film d'animation
Projection

Février

Inauguration du nouveau groupe scolaire
Samedi 3 février à 11h30
-75, route de Frouzins-

Samedi 3 / 14h30 - **Samedi découverte**
Visite chocolaterie

Dimanche 4 /**Vide grenier**
Organisé par le Comité des fêtes - Salle des fêtes

Vendredi 9 / 19h
Le concert à Juli !
Sortie de résidence

Samedi 10 / 11h - **Samedi conté**

Samedi 6 / 14h30 - **Samedi ciné-goûter**

Mercredi 14 / 14h30
La ferme des animaux *La Fleur du Boucan*
Théâtre et théâtre d'objet
Familial dès 9 ans

Mars

Vendredi 1er / 19h
Chronique d'un putsch involontaire
Résidence Yodel
Sortie de résidence/ Théâtre
Collectif Hortense

Samedi 2 / 14h30
Finale Départementale Les Petits Champions de la Lecture

Jeudi 7 & Vendredi 8 / 20h
Ciné-concert - *Organsé par Axe Sud*

Samedi 9 / 14h30 - **Samedi découverte**
Atelier mosaïque

Vendredi 15 / 20h30
La Rift Cie
Comédie fantastique
Dans le cadre du Printemps du rire

Samedi 17 / 11h - **Samedi conté**

Mercredi 20 / 10h30 & 16h30
Petits mondes Lumineux
Installation / spectacle
Dans le cadre de la semaine de la petite enfance
De 6 mois à 3 ans

Vendredi 22 / **Don du sang -** *Salle des fêtes*

Samedi 23 / 14h30 - **Samedi découverte**
Décoration de printemps

Samedi 23 et dimanche 24
Puces des couturières
Association "Sur un Air de Patch" - Salle des fêtes

Jeudi 28 / 19h
Chiaroscuro
Apéro-concert

Avril

Du 2 au 5
Semaine olympique
Organisée par l'Espace jeunesse

Samedi 27 / 11h - **Samedi conté**

Samedi 6 / 14h30 - **Samedi ciné-goûter**

Samedi 27 / 14h30 - **Samedi découverte**
Visite de ruches

Sauf mention contraire tous les événements sont gratuits et se déroulent au Moulin.

Disponible à l'accueil de la mairie

Informations publiées sous réserve de modifications ultérieures à la date d'impression. Décembre 2023.
Directeur de la Publication : Sylvain Mabire - Conception graphique : Hôtel République - Mise en page : Service communication - Impression : Cazaux Imprimerie - Crédits photos : Mairie de Roques - Chantal Lemoine - Maxime Monfraix
Mairie de Roques - Place Jean Jaurès - 31120 Roques - contact@mairie-roques.fr - 05.61.72.83.00

SUIVEZ-NOUS !
@VilleDeRoques